

Groupe de Lorraine

Réunion du 5 novembre 1973

C'est à Laxou, sur l'invitation de Monsieur le Maire, qu'eut lieu la réunion de rentrée de l'A.B.F. Lorraine. Elle avait pour thème *Les documentalistes, leurs techniques, aspects divers de la profession* et conséquemment les rapports entre nos deux professions si proche de bibliothécaires et de documentalistes.

C'est devant un public nombreux, environ 80 bibliothécaires présents et de choix — on pouvait noter la présence de Mlle Garrigoux, de M. l'Inspecteur Caillet et de M. Thirion, notre hôte, tous trois représentant la Direction des Bibliothèques — qu'eurent lieu les exposés successifs.

Mme Barbey, documentaliste au C.R.D.P. de l'Académie Nancy-Metz, fit un tableau du rôle et de l'organisation des services de documentation dans l'Education nationale. Le but de ces services est de fournir une méthode d'enseignement et du matériel. Les organismes qui concourent à cette documentation sont les uns internationaux comme le Bureau international d'éducation à Genève, l'Unesco, le conseil de la coopération culturelle du Conseil de l'Europe, l'Organisation de coopération et de développement économique, soit nationaux, imitant souvent le système ERIC américain : en France,

c'est le C.N.R.S., l'O.N.I.S.E.P., l'I.P.N. appelé maintenant Centre national de documentation pédagogique, prolongé par les Centres de recherche et de documentation pédagogique (C.R.D.P.). A Nancy, il comporte environ 40 personnes au service de 25.000 enseignants ; le personnel comporte des chefs d'études documentaires, des documentalistes et des secrétaires de documentation ; il gère une bibliothèque qui reçoit 260 périodiques, une collection de dossiers documentaires, une diapotheque, une discotheque, une cinémathèque, des collections de dossiers iconographiques ; le C.R.D.P. est en outre le Centre de formation des documentalistes des établissements scolaires.

Mlle Arnoux, documentaliste au lycée de Longwy, prit ensuite la parole pour montrer le rôle et l'organisation de la documentation dans le cadre d'un établissement scolaire, le lycée où elle se trouve et qui comprend 130 professeurs et 2.400 élèves. Le rôle, très diversifié, doit s'adapter aux besoins des uns et des autres. Le documentaliste est en liaison avec le collège des enseignants et fait partie de tous les conseils. Il est en liaison également avec l'administration et avec les apports extérieurs. Vis-à-vis des élèves, le documentaliste a un rôle d'animateur pédagogique ; les locaux qui lui sont impartis servent de lieu de rencontre entre professeurs et élèves en dehors de la classe ; on tente de donner le goût de la recherche en créant des dossiers documentaires, en présentant des livres, des disques ou des diapositives. Toutefois, il faut lutter contre le carcan des horaires et des programmes ainsi que contre le ramassage scolaire qui prive les élèves du temps nécessaire pour s'approcher des documents.

A la suite de ces exposés, de nombreuses questions furent posées par le public de bibliothécaires, notamment sur le recrutement des documentalistes. En fait les documentalistes doivent avoir en même temps des talents pédagogiques et faire partie de l'équipe des professeurs et aussi posséder des titres techniques concernant la gestion de leurs fonds. On évoqua également le problème des relations entre bibliothèques pour jeunes et centres de documentation : il faut une entente entre bibliothécaires et documentalistes ; les bibliothèques sont en effet beaucoup plus riches en documentation ; à Hyères, Istres, Villeneuve de Grenoble, la bibliothèque municipale est en liaison directe avec les centres de documentation et contribue à leur enrichissement.

L'après-midi était consacrée aux documentalistes du domaine privé, qu'il s'agisse d'usines où la technicité des sujets domine, ou d'organismes chargés de répondre à un public très diversifié. M. Peltier, du groupe Pont-à-Mousson - Saint-Gobain, sut évoquer avec une grande clarté l'activité de son service qui intéresse plus de 12.000 personnes, de diverses nationalités, géographiquement dispersées, s'intéressant certes à des problèmes spécialisés mais pourtant assez nombreux. Pour une meilleure rentabilité, on a établi un système de lecteurs, c'est-à-dire d'ingénieurs qui font le choix dans la documentation que leur adresse le service des documentalistes et qui renvoient des résumés. Le traitement de la documentation est par contre très centralisé : les documentalistes harmonisent les résumés et notamment utilisent un vocabulaire technique très précis en fonction d'un thésaurus, qui est un perpétuel chantier ; ils font aussi la cotation qui indique la difficulté du document ; l'automatisation (qui coûte cher) intervient seulement pour la saisie des données ; l'élaboration d'un bulletin hebdomadaire bibliographique où certaines feuilles de couleur indiquent les sujets les plus spécialisés et la fabrication de fichiers matières sous forme de listing ; mais il y a là un problème de dégradation de l'information par l'indexation et l'automatisme est peu adapté aux problèmes de vocabulaire. Les fichiers sont enfin implantés partout où c'est possible, soit complets dans les grands centres (Pont-à-Mousson, Saint-Gobain, Neuilly...), soit partiels, soit même individuels, le fichier-enveloppe restant au service central.

Des questions furent posées : sur le vieillissement de l'information et sur ce que deviennent les documents périmés ; sur le nombre de chercheurs par rapport au nombre de documentalistes (il y a en fait 50 employés pour 4.000 usagers), sur le secret des informations (mais on ne traite que de la littérature publiée, donc sans secret).

On entendit ensuite une présentation du service de documentation du *Républicain Lorrain* par Mlle Desbans, chargée de sa direction. Il a la tâche de répondre aux questions des lecteurs qui demandent en particulier des précisions à propos de certains articles publiés dans le journal, mais posent aussi les questions les plus variées. Vis-à-vis des journalistes, les documentalistes doivent pouvoir fournir très vite un dossier sur des questions d'actualité qu'ils doivent approfondir, notamment quand ils partent en voyage de reportage. Le travail consiste donc à collectionner des photographies, des articles dépouillés dans environ 20 revues, des livres arrivés par service de presse et

d'organiser des dossiers classés systématiquement. Le problème de la place est capital et nécessite l'emploi de microfilms. Les prêts de documents ne cessent de croître (en moyenne 400 par mois en 1973). Mlle Desbans, qui illustra son exposé en montrant des exemplaires de ce qu'elle fournit, fut sollicitée de préciser le coût de son service (en fait le microfilmage n'est que partiel et cette documentation va faire baisser le prix de revient du journal), ainsi que l'organisation du courrier des lecteurs, qui est à part et séparé des documentalistes.

Enfin, Mme Lamarche, bibliothécaire-documentaliste de l'A.C.U.S.E.S., décrit son organisation qui est chargée de documenter de nombreux centres de cours du soir, donc particulièrement les moniteurs, mais aussi les auditeurs. Elle assure ainsi la gestion d'une bibliothèque, mais dont les livres comme les revues sont redistribués dans certains centres, avec des cotes C.D.U., des fiches matières et des articles mis en fiches. On publie une liste mensuelle des acquisitions, une revue des sommaires et un catalogue annuel des périodiques. Le service fournit des dossiers de documents à la demande ainsi que des listes de références ; tout cela suppose un réseau de relations très actif. L'ACUSES, institut de promotion sociale, a également des fichiers à jour sur les carrières et débouchés aussi bien pour l'Est, le Midi de la France que pour la région parisienne : il est enfin particulièrement documenté sur l'éducation permanente.

Enfin la journée, vers 17 heures, se termina par une visite de la bibliothèque du Grand Séminaire de l'Asnée tout proche, sous la conduite de M. le chanoine de Vaultx, bibliothèque récemment réorganisée et qui a reçu en héritage la bibliothèque du Cardinal Tisserant, Nancéien d'origine. Cet apport de 20.000 volumes environ, dont certains sont magnifiques, est un enrichissement considérable, particulièrement en livres concernant les églises d'Orient. Mais le Cardinal, qui avait été bibliothécaire du Vatican, avait classé et fait relier des multitudes d'ouvrages et de brochures, qui vont accroître l'importance de la bibliothèque du Grand Séminaire comme centre de documentation. Une convention avec la Bibliothèque interuniversitaire de Nancy lui permet déjà de s'ouvrir au monde des étudiants et des professeurs.



Inauguration de la Bibliothèque municipale de Laxou

Le compte rendu précédent déjà trop long, passe cependant sous silence l'événement principal de notre journée rencontre du 5 novembre, événement qui en fut la base initiale : l'inauguration de la nouvelle Bibliothèque municipale de Laxou, commune dont M. Gérard Thirion, conservateur en chef à la Direction des bibliothèques est le maire, bibliothèque dont M. Gérard Bruthiaux, reçu il y a deux sessions au CAFB, est le directeur.

La ville de Laxou, ayant une nouvelle mairie, fonctionnelle et moderne, a songé à organiser, 1 place de la Liberté, une bibliothèque dans les locaux de l'ancienne mairie. Il s'agit d'un établissement concernant une commune de la banlieue de Nancy, qui ne songe donc pas à rivaliser avec la Bibliothèque interuniversitaire de l'endroit, ni même avec les fonds anciens de la Bibliothèque municipale classée centrale. Il s'agit de fournir de la lecture aux habitants du quartier aussi bien en romans qu'en documentaires et déjà on approche des 5.000 ouvrages sur les rayons ; il est prévu également une section pour jeunes, avec heures d'animation. Les locaux sont particulièrement accueillants : ils ont pu contenir la foule des bibliothécaires, puis des officiels dans une succession de salles aux bruits étouffés par une moquette, à l'éclairage suffisant et bien conçu, aux rayons normalisés et présentés avec goût.

Ces locaux sont ouverts plusieurs jours par semaine de 15 à 19 heures pour les adultes et les enfants. Le démarrage des prêts, déjà commencés pendant l'été 1973 a été du genre foudroyant avec 700 inscriptions. Le mercredi, en particulier, il y a foule. Le prêt est d'ailleurs gratuit et dure 15 jours. Pour la municipalité, satisfaite de ce bon rendement, l'opération a coûté 1.200.000 francs, soit 70.000 de fonctionnement, 30.000 de mobilier et 20.000 de réfection des locaux. On peut en toute tranquillité lui souhaiter bonne chance, car la clientèle actuelle augure bien de l'avenir.



Des nouvelles de nos Bibliothèques

Bar-le-Duc

Une discothèque a été ouverte à la Bibliothèque municipale de Bar-le-Duc, avec un fonds de démarrage de 500 disques. Le règlement en est calqué sur celui de la Discothèque nationale : droit annuel 5 F, frais d'emprunt, par quinzaine, 1,50 F par disque ; les détériorations doivent être indemnisées par les emprunteurs. Tous les mercredis matin, les enfants bénéficient d'une heure et demie de musique commentée et d'initiation à la musique.

La Houve

Le Comité d'établissement du siège de la Houve a ouvert une bibliothèque pour le personnel le 27 septembre, avec le concours du service d'action sociale. Par ailleurs, 15 bibliothèques fonctionnent déjà dans les foyers des cités H.B.L., pour 1.200 usagers. Mais les bibliothèques d'entreprise qui ont le record d'ancienneté sont les ex-de Wendel et ex-S.M.K. qui ont 4.903 lecteurs inscrits. Les prêts y sont passés de 25.509 en 1952 à 87.774 en 1972, malgré la concurrence de la télévision. Il est clair que la lecture a beaucoup progressé en vingt ans et que la fondation de nouvelles bibliothèques est un besoin, très adapté aux travailleurs.

Longwy

La nouvelle Bibliothèque municipale a été inaugurée le 17 septembre dans une partie du Centre culturel Robert Schuman, en présence de M. Wille, Maire de Longwy et de M. Caillet, Inspecteur général des bibliothèques. M. Wille fit un historique de la bibliothèque qui a été fondée en 1888. Les locaux ont 600 m² et présentent 80 places assises pour le public. La progression des collections, sous la conduite de Mlle Maguin, a été constante, 5.547 volumes en 1960 et 40.430 en 1970, et 1.400 personnes viennent régulièrement emprunter. Les besoins de rénovation étaient d'ailleurs pressants, car Longwy est au centre d'une agglomération urbaine de plus de 100.000 habitants et possède un lycée de plus de 3.000 élèves ainsi que de nombreux C.E.S. Il est à craindre que ces nouveaux locaux, malgré l'effort de la municipalité, soient assez vite trop étroits.

Lunéville

A la Bibliothèque municipale, depuis le 1^{er} octobre 1973, les emprunteurs bénéficient d'un tarif unique qui est porté à 8 F, ce qui donne droit à emporter à domicile 5 volumes par mois dont 2 nouveautés. Il y avait auparavant un tarif double, de 10 F qui donnait droit aux nouveautés et de 5 F. Le nouveau tarif voté par le Conseil municipal, réajuste une situation qui n'avait pas été modifiée depuis 1954. Mlle d'Apremont, bibliothécaire, espère également trouver de nouveaux locaux, qui permettront d'agrandir les activités de la bibliothèque. Notons enfin que le prêt aux jeunes est gratuit.

Meuse

La B.C.P. de la Meuse, forte de ses 80.000 volumes et de ses locaux tout neufs, compte maintenant 390 dépôts, dont 240 dans des écoles, 40 en mairie et 60 chez des particuliers. Les trois quarts des clients ont moins de 16 ans ; parmi les adultes, le plus fort contingent est formé par les non actifs, retraités ou mères de familles. 45 % des emprunts concernent les romans, puis viennent l'histoire et les encyclopédies pratiques dans les faveurs du public. En Meuse, on lit en moyenne un livre par an et par habitant, ce qui est aussi la moyenne nationale.

Moselle

La B.C.P. de la Moselle doit déménager pour aller dans un local plus grand. M. Gérard Briand, nouveau directeur, estime que les plans de construction vont beaucoup trop petit. Ainsi le garage prévu est fait pour trois camions de bibliobus, or le Bas-Rhin, moins peuplé que la Moselle possède déjà 8 camions, le Pas-de-Calais en a 10. Par ailleurs les magasins sont prévus pour 105.000 volumes alors que la B.C.P. en possède déjà 117.000. Il faut donc que le projet de Borny soit modifié ; il sera indispensable de créer des antennes également à Sarreguemines et à Sarrebourg.

Neufchateau

Une Bibliothèque pour tous a ouvert ses portes le 7 novembre à Neufchateau, quartier de la Maladière. Elle est ouverte les lundis et mercredis de 14 à 16 heures.

Pont-à-Mousson

La Bibliothèque municipale de Pont-à-Mousson possède 13.000 volumes et intéresse 360 lecteurs réguliers. A tout emprunteur, on demande une cotisation annuelle de 5 F, qui permet d'emprunter 5 livres à la fois pour un mois. Les rayons sont pleins et les locaux arrivent à saturation ; cependant ils comportent 3 salles, dont l'une est consacrée à la consultation sur place. Il y a par ailleurs une bibliothèque pour enfants jusqu'à 15 ans. La bibliothèque est gérée par M. Didier, adjoint au maire et professeur au lycée, assisté de M. Léoutre, chef de service à la ville et de M. Petitgant. Cette bibliothèque a un long passé, comme Pont-à-Mousson qui a été la capitale intellectuelle de la Lorraine. Les destructions, dues à l'incendie de 1944, n'ont laissé que quelques ouvrages anciens. Cette bibliothèque a été ensuite reconstituée grâce aux dommages de guerre et aux dépôts de l'Etat ; quelques administrations, comme la Caisse d'épargne, aident encore aujourd'hui à renforcer le budget.

Il existe aussi à Pont-à-Mousson une Bibliothèque pour tous, rue du 26^e BCP, ouverte depuis 1957. Un groupe de dames bénévoles l'ouvre deux après-midi par semaine, le mercredi et le samedi, il y a une cotisation annuelle de 3 F, une caution de 5 F, quelques dizaines de centimes à verser par livre emprunté ; la durée du prêt est de 15 jours. Le fonds contient 3.000 volumes, tous récents et divers, aussi bien pour adultes que pour enfants.

Une autre bibliothèque importante est celle des Fonderies, bibliothèque d'entreprise, située dans un bâtiment du Closjeau, contenant 11.000 volumes. Elle est ouverte au personnel, à leurs familles et aux retraités ; le comité d'entreprise en assume la direction. Pont-à-Mousson comporte encore des bibliothèques d'établissement scolaires et celle du Club de l'Amitié, à l'île d'Esch, surtout destinée à la jeunesse.

Saint-Dié

La Bibliothèque de Kellermann, annexe de la Bibliothèque municipale, a fait son ouverture le 4 décembre. C'est Mme Ziegler qui est chargée du secteur adultes ; Mlle Gaspard doit faire l'animation du secteur enfants avec la coopération des responsables du centre social. Le rez-de-chaussée comporte 9.000 livres pour les adultes, 6.000 pour les enfants et une discothèque de 800 disques. Au sous-sol, un dépôt de 30.000 volumes sera la base du bibliobus municipal. Il y a là aussi une salle de conférence de 100 places et le coin d'animation pour les enfants. Depuis 5 ans déjà, M. Ronsin et son personnel réunissent des collections de cette nouvelle bibliothèque. Comme l'annexe de Saint-Roch est axée en partie sur les connaissances techniques, Kellermann aura un secteur pédagogique tout désigné pour le personnel de l'Education nationale habitant le quartier. Le hall d'entrée est réservé aux expositions.

A Saint-Roch, quartier où les habitants déménagent rapidement, l'annexe de la Bibliothèque municipale a 87 abonnés adultes et 450 jeunes. C'est le voisinage d'un C.E.T. et d'un lycée, le plaisir aussi de se retrouver entre camarades qui amène les jeunes surtout vers 12-13 ans, puis plus grands ils s'éloignent du livre. Quant aux adultes, ils ne recherchent que le genre Delly et les ouvrages « où cela se termine bien... » : on veut bien s'évader de soi et de l'environnement, mais on ne veut pas de livres cauchemardesques.

Sarreguemines

La Bibliothèque municipale de Sarreguemines a doublé par rapport à l'avant-guerre. Elle comprenait en effet 11.000 livres en 1939 et en 1945, il n'en restait plus que 2.000. Aujourd'hui on a dépassé les 21.000 volumes, dont 13.200 en français, 6.400 en allemand et 2.200 sur l'histoire de Lorraine. Il y a 500 abonnés qui empruntent environ 20.000 livres par an.

Saulnes

La Bibliothèque municipale (2.500 volumes) a été réaménagée en octobre au sein du nouveau centre culturel Gérard-Philippe et prend le nom de Bibliothèque Pablo-Neruda. Au 2^e étage se trouve également une discothèque. Ainsi le centre, sis rue Rougeleck, peut-il satisfaire, en s'appuyant sur la documentation apportée par les livres et les disques, toutes les activités culturelles possible que ce soit dans les clubs ou en utilisant la salle de réunion.

Le Val d'Ajol

La bibliothèque populaire s'est rouverte place de l'Hôtel de Ville. Le dépôt de la B.C.P. des Vosges enrichit et réactualise les collections. Le prêt est de 15 jours, la bibliothèque est ouverte à tous les vendredis de 15 à 19 heures ; le prêt est gratuit.

Verdun

Du 7 au 14 décembre, à Verdun, a été présentée une exposition de livres pour enfants au Centre social et culturel de Glorieux, cité Verte sous les auspices réunis des Bibliothèques pour tous, des Francs et Franches Camarades, de la Joie par les livres et de Loisirs jeunes. Il y avait là 430 volumes que chacun pouvait feuilleter à volonté, de tous les domaines : romans, contes, albums, poésie, éducation sexuelle, sciences techniques, etc... On avait poussé la présentation jusqu'à distinguer des tranches d'âge. Le public a été frappé par le genre surréaliste qui prend de plus en plus d'extension dans les illustrations.

Villers-les-Nancy

La Bibliothèque du Grand Séminaire de l'Asnée a reçu en héritage les livres du Cardinal Tisserant, décédé en février 1972. M. l'abbé de Vaulx, bibliothécaire, a organisé le transfert de ces 20.000 volumes de Rome à Nancy par camion. Cela représentait 480 cartons et 518 mètres de rayon. Une convention avec la Bibliothèque Interuniversitaire de Nancy permet le classement de ces livres, dont le Cardinal avait dressé le catalogue et permet aussi l'ouverture de cette bibliothèque au grand public les mercredis et vendredis après-midi. Il y a là des ouvrages consacrés à l'archéologie, aux langues orientales, à la Russie à des biographes, et bien sûr à l'écriture Sainte entre autres matières.

Vosges

Les Vosges depuis octobre 1972 bénéficient de la 61^e B.C.P. de France. En novembre 1973, elle avait constituée un réseau de 40 dépôts dans 14 cantons. Avant même que la Bibliothèque soit créée, 40 % des communes des Vosges s'étaient déclarées intéressées. Deux problèmes restent à résoudre : le renouvellement des dépôts à un rythme suffisant, ce qui suppose beaucoup d'achats ; la création d'un local suffisamment grand. Déjà le Conseil général a fourni un terrain de 4.700 m² près de la Voivre en vue d'une construction.